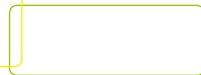
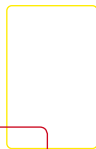
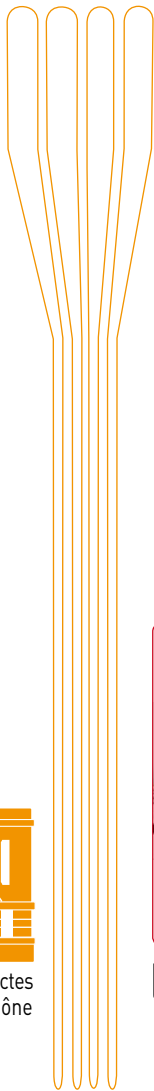




syndicat des architectes  
des Bouches du Rhône



# le prix des meilleurs diplômes 2006

En partenariat avec le CAUE des Bouches-du-Rhône, le SA13 présente le « prix des meilleurs diplômes 2006 ».

Cette manifestation donne aussi l'opportunité aux étudiants de l'école d'architecture (sessions de février, juin et novembre 2005 et 2006) d'exposer leurs travaux personnels de fin d'études (TPFE ou diplôme) et de les confronter à l'appréciation d'un jury composé de représentants de la profession.

Le diplôme est une formidable occasion pour aborder de manière débridée les questions de la production d'architecture en ville et dans le grand territoire. Il permet au futur architecte d'aiguiser son sens critique pour se préparer à engager une pratique professionnelle avec une certaine exigence sur la qualité de sa réflexion.

Avec cette manifestation, le syndicat des architectes confirme son engagement comme « passeur » entre l'école d'architecture de Marseille et les acteurs de notre profession, maîtres d'ouvrages ou architectes. C'est aussi pour notre Maison des Architectes du Prado (MAP), l'occasion de promouvoir sa vocation de plate-forme de réflexion, de débat et de rencontres autour de la ville et du projet pour l'enrichissement mutuel de notre profession et de nos maîtres d'ouvrages.

La qualité des projets présentés dans cet album, leur diversité et la pertinence des choix programmatiques représentent une bouffée d'oxygène que le syndicat des architectes a beaucoup de plaisir à vous faire partager

Xavier Babikian  
Président du Syndicat des architectes 13

# le prix des meilleurs diplômes de l'école nationale supérieure d'architecture de Marseille 2006

## sommaire

### lauréats

Laure Pantel «L'espace commercial comme infrastructure»

Mathieu Barbier-Bouvet «Parasites : de nouvelles pratiques sportives urbaines»

pages 01-14

### mentionnés

Sarah Bush et Majorie Gassa «L'Hotel Côte d'Azur à Beyrouth»

pages 13-14

### remarqués

Dominique Antonini, Arnault Guin et Joëlle Personnaz«*Utopia Architectonica*»

Audrey Marasse «*Habitat Pluriel*»

Stéphane Romain «*Friche de la belle de mai*»

pages 15-20

### participants

Lionel Aillot / Malik Bouras / Aude Bruel / Jean Louis Calpe / Antoine Cogne et Alejandro Rodriguez

Munevar / Nicolas Coquillas / Coskum Kaan / Fiammante Celine / Istria Aghitella et Virginie Perez

/ Christophe Kaiser / Didier Le Guen / Michael Le Panse Jolly / Mantonti Philippe / Emmanuel

Marçon / Konstantinos Papagiannis / Raluca Parcus / Guillaume Pepin / Christophe Pinero / Dan

Renaut / Ivana Rho / Pascal Rondini-Gilli / Olivia Stanciu

pages 24-26

jury

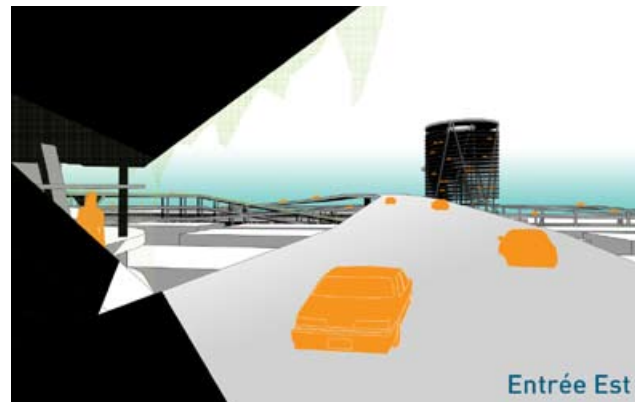
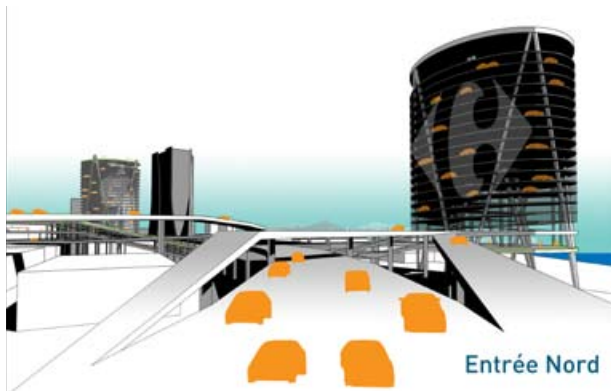
page 27

conclusion, texte du CAUE des Bouches du Rhône, partenaire

page 28

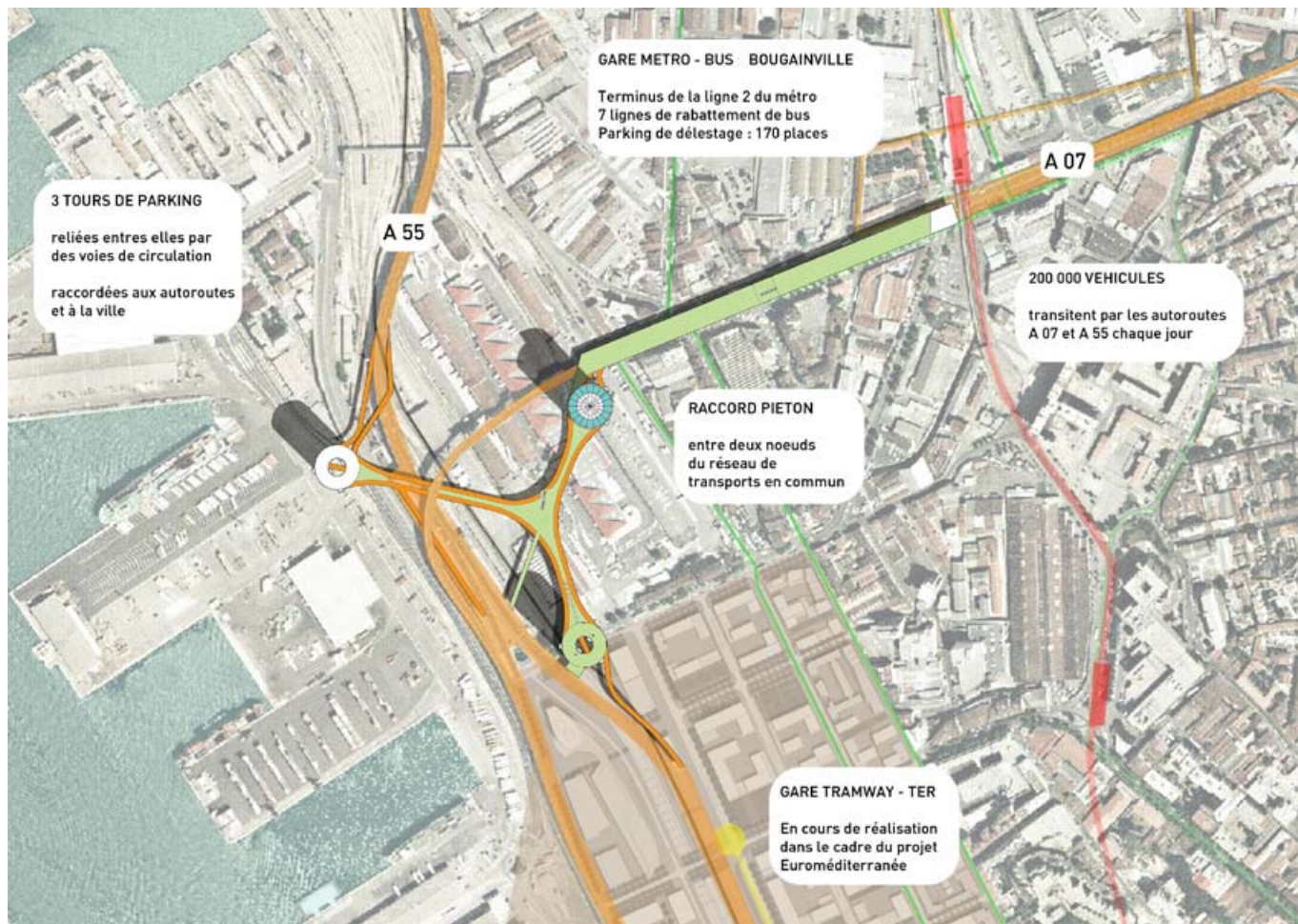
Le quartier d'Arenc est aujourd'hui en pleine mutation urbaine, tous les projets urbains d'Euroméditerranée dessinent là-bas le Marseille du Futur. Or si le quartier concentre dans un périmètre étroit tous les moyens de transport urbain, rien n'a été planifié à ce jour pour les relier entre eux.

L'idée principale du projet serait de permettre à un automobiliste arrivant à Marseille par les autoroutes nord et littoral de garer sa voiture dans un parking de délestage directement accessible depuis les viaducs, puis de rejoindre confortablement un transport collectif (métro, tram, bus, ter) ou simplement le sol, afin de se rendre facilement en ville où il le désire.



Le projet prend la forme d'une sorte de « poulpe urbain » en lévitation dont chaque tentacule relie les parkings à un mode de transport collectif, en proposant à l'utilisateur toute une série de services sur les trajets qu'il doit parcourir : crèche pour déposer ses enfants le matin, espaces de convivialité pour prendre un café avec vue sur les bateaux, terrain de sport, piscine suspendue... Un vaste espace commercial lui permet de faire ses courses en retournant à sa voiture le soir. L'ensemble constitue une plateforme multimodale programmée, sorte de Forum des Halles hors sol, inondé de lumière, et « décoré » par les plus beaux panoramas du Port Autonome.





## LES TOURS DE PARKING ■

4 000 places de stationnement  
2 hélices de 15 m de largeur  
(connectées tous les trois niveaux)

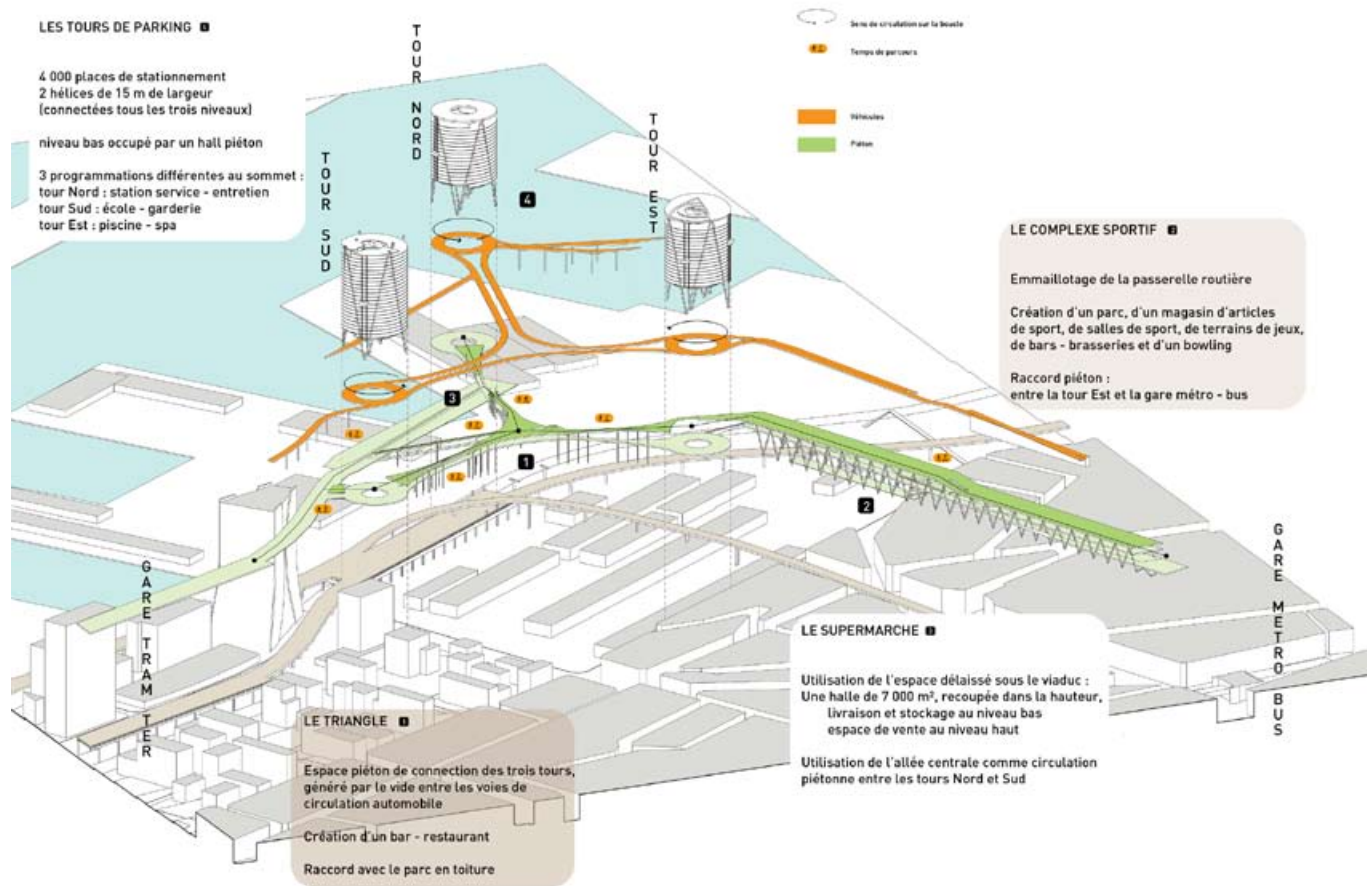
niveau bas occupé par un hall piéton

3 programmations différentes au sommet :

tour Nord : station service - entretien

tour Sud : école - garderie

tour Est : piscine - spa



- Sens de circulation sur la passerelle
- Temps de parcours
- Véhicules
- Piéton

## LE COMPLEXE SPORTIF ■

Emmaillotage de la passerelle routière

Création d'un parc, d'un magasin d'articles de sport, de salles de sport, de terrains de jeux, de bars - brasseries et d'un bowling

Raccord piéton :  
entre la tour Est et la gare métro - bus

## LE SUPERMARCHÉ ■

Utilisation de l'espace délaissé sous le viaduc :  
Une halle de 7 000 m<sup>2</sup>, recoupée dans la hauteur,  
livraison et stockage au niveau bas  
espace de vente au niveau haut

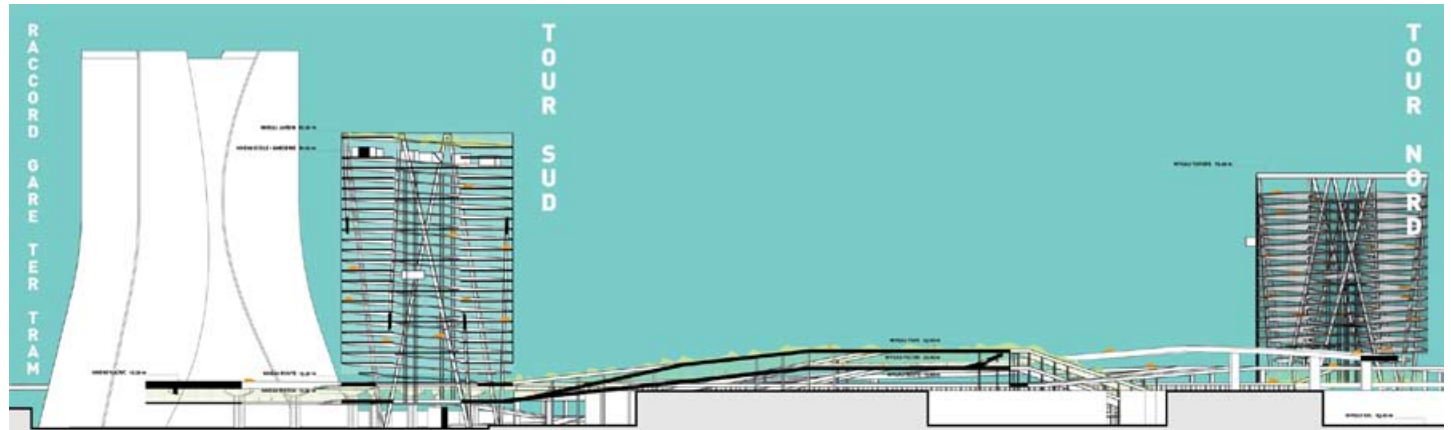
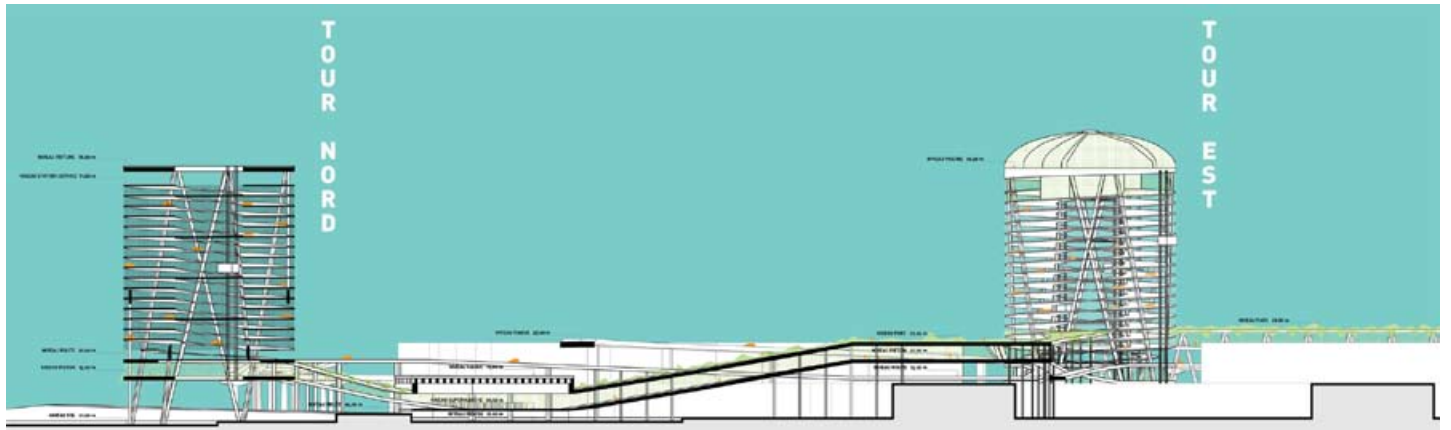
Utilisation de l'allée centrale comme circulation  
piétonne entre les tours Nord et Sud

## LE TRIANGLE ■

Espace piéton de connection des trois tours,  
généré par le vide entre les voies de  
circulation automobile

Création d'un bar - restaurant

Raccord avec le parc en toiture





Le jury a particulièrement apprécié le projet dans sa recherche très approfondie sur la nature de l'espace commercial comme « non forme », définie avant tout par un croisement de flux. Le projet propose une alternative réaliste au développement débridé des zones commerciales périurbaines actuelles, au « tout-bagnole », et à la question du financement de l'équipement public par le privé.

Enfin, le jury aura été sensible à l'attention apportée aux viaducs, véritables ouvrages d'art aux qualités plastiques et cinétiques indéniables, qu'un rien suffirait à réhabiliter dans l'esprit des marseillais aujourd'hui.

Fille d'ingénieur, Laure Pantel a vécu à Marseille et à Belfort. Après un Bac S (mention bien) et une année de Mathématiques Supérieures, elle a rejoint l'Ensam – ateliers Morales, Migozzi, Sbriglio, et Chancel où elle a passé son TPFE en décembre 2006.



Une des grandes qualités du projet de Mathieu Bouvet vient de cette attention portée à une double lecture du territoire : Grande échelle d'abord, celle de l'agglomération marseillaise, faite de tissus, de parcours, de pratiques... Petite échelle ensuite, celle des espaces interstitiels, « délaissés », des « non-lieux », des « invisibles ».

Dans ces situations de non-lieux naissent des histoires de pratiques sportives d'une élégante poésie. Cette réflexion sur le sport (son idéologie, son industrie et ses espaces dans la ville contemporaine) ouvre un nouveau débat sur les formes contemporaines d'utilisation de la ville comme terrain de sport [skate, roller, golf, jogging...] .Certains sports dits « free » comme le roller, les cycles [VTT, BMX, bicross...], le skateboard, ou encore la course à pied, vont même jusqu'à utiliser la ville entière comme décor. Il s'agit de faire plus que de projeter une figure typique actuellement identifiée [stade, groupe sportif, centre de fitness...] en réalisant une mise en relation active de la ville et du sport ».

Un parcours est proposé à travers la ville, marqué par ces moments d'évasion qui permettent de « revisiter » les quartiers traversés et de révéler des situations atypiques bouleversant à jamais notre regard sur des lieux connus de tous.

Sous la Corniche, il accroche un terrain de basket, comme une cage en suspension défiant l'écume ; dans une boucle routière du bassin du carénage, il installe un mur d'escalade comme un totem vivant animant cet espace qui devient une agora ; sous les passerelles autoroutières c'est un practice de golf où l'on vient décharger le stress de la vie urbaine.

Ces projets qualifient et donnent du sens à des espaces abandonnés, rebuts de notre territoire urbain. L'art de ces interventions provient donc d'une utilisation d'un minimum de moyens pour un bouleversement réel, d'une générosité qui dépasse la simple pratique sportive, pour nous raconter d'étonnantes tranches de ville !

Mathieu Bouvet est né à Marseille en 1978, il rentre à l'école d'architecture en 1998 et obtient son diplôme en Juin 2006. Son TPFE est l'occasion pour lui de réunir deux de ses passions, le sport et l'architecture.





*La corniche*

schéma de flexibilité des modules

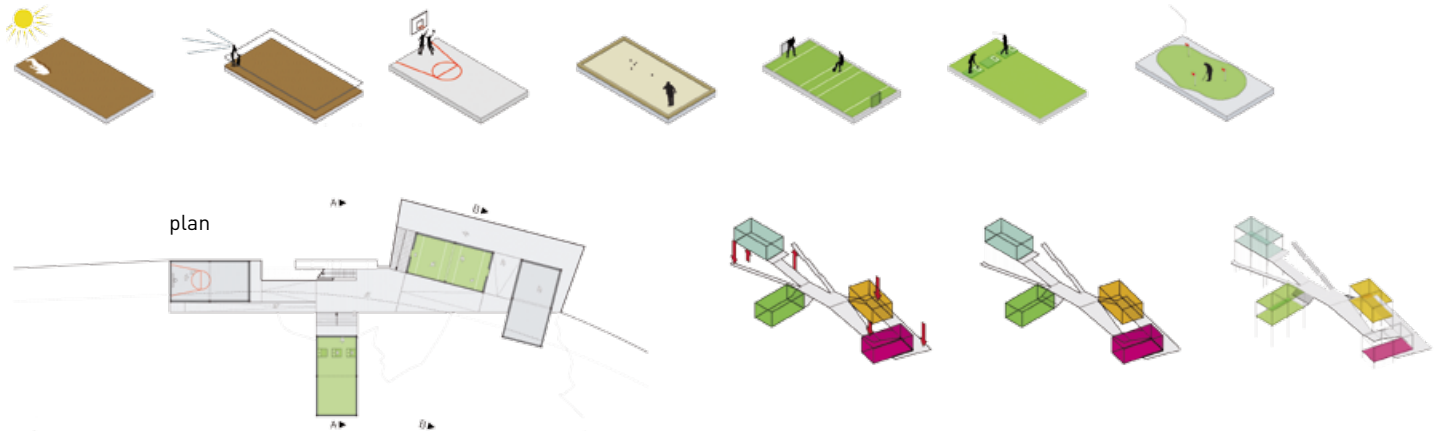


schéma de processus de conception



Rond point carenage

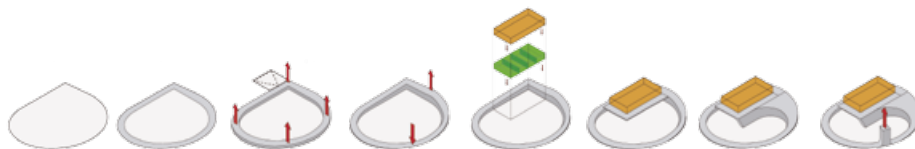
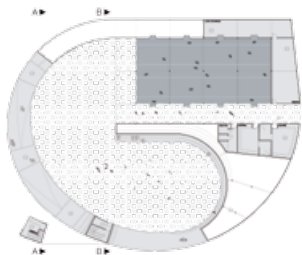


schéma de processus de conception

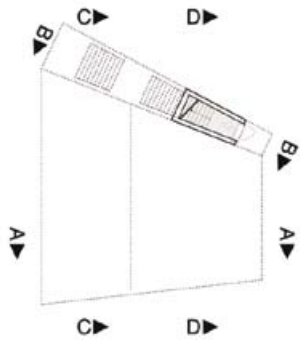


plan

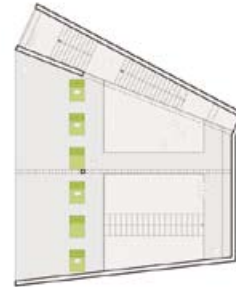
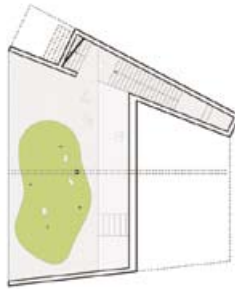


coupes A et B

# Les viaducs autoroutiers Euroméditerranée



plan



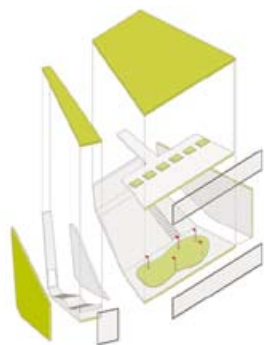
axonométries



schéma de processus de conception



coupes élévations viaducs

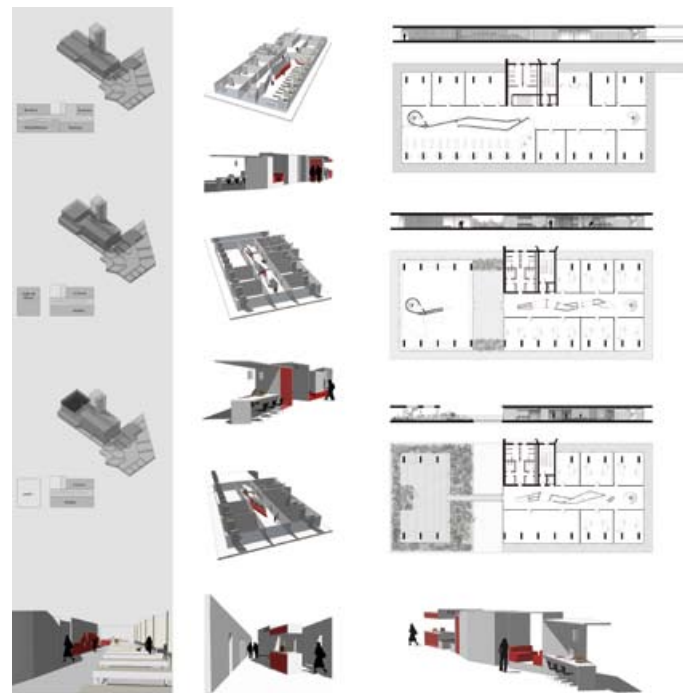


# mention

**Sarah Bush et Majorie Gassa** «L'Hotel Côte d'Azur à Beyrouth»

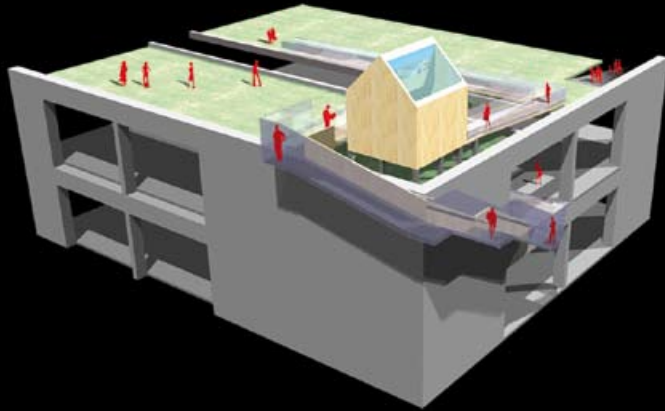


Le bâtiment abritant l'ancien Hôtel Cote d'Azur à Beyrouth est un squelette de béton qui symbolise la tragique histoire de la capitale libanaise. Il est à l'interface entre la ville chic d'un côté, et de l'autre, les quartiers informels d'Ouzai et les bidonvilles du littoral. A travers ce contexte, Sarah Bush et Marjorie Gassa, restées plusieurs mois en résidence à Beyrouth, reposent la question de la reconstruction d'après guerre. Loin de l'attitude prônée de l'oubli et du gommage, leur travail est basé sur la mémoire et les usages. L'hôtel icône d'un passé doré est réinvesti habillemeent en centre « plurifonctionnel ». A la façon de Montesquieu elles proposent une redécouverte des banlieues délaissées. La cité se reconstruit sur une trame au gré des accidents géographiques qui gèrent les différentes densités. Les nouveaux logements sociaux permettent de reloger les populations vivant dans les bidonvilles en bord de mer enfin libéré. Là on retrouve le rivage avec une condition balnéaire affirmée. On est loin des spéculations du centre ville, où s'affronte encore l'est et l'ouest, où Solidere, la multinationale créée par Harriri expulse pour construire des tours de bureaux. C'est Beyrouth la belle, berceau de la civilisation méditerranéenne. Les places se succèdent pour arriver sur un parc qui remet en scène l'ancien hôtel ressuscité. C'est une géométrie volontaire qui redéfinit des usages urbains pour un plaisir de ville. C'est aussi une architecture qui refuse l'académisme international pour ce concentrer sur son passé, sur la terre, l'enfouissement, l'ombre. Ainsi ce territoire pourrait redevenir un art de la pratique de la liberté. Beyrouth le vaut bien. Mais depuis leur diplôme, Harriri a été assassiné, le Liban est en guerre, la ville bombardée.



# remarqué

Stéphane Romain «Friche de la Belle de Mai»



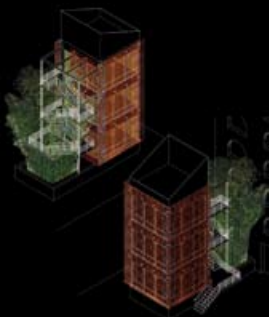
Ce sont les Fiches de la Belle de Mai qu'a choisi d'investir Stéphane Romain ; les « coquilles vides », squelettes de béton représentent la mémoire des hommes et de l'industrie du 20ème siècle. Ces carcasses monumentales vidées de leur activité première sont disponibles pour une nouvelle aventure. L'intervention n'est cependant pas une réorganisation totale des lieux : la Friche reste dans son jus et les plateaux de production deviennent des lieux de pratique artistique. Le projet est un travail sur les espaces d'accompagnement des lieux d'expression des artistes.

Un fumoir devient un espace de rencontre et de détente, traité luxe, il nous renvoie aux cabarets enfumés des années 30...juste à côté des anciennes usines de manufacture des cigarettes Seita...

Une pièce d'isolement positionnée dans les arbres ou sur le toit d'un bâtiment est un lieu d'évasion et de concentration propice à la réflexion et la création artistique.

Un procédé savant de double miroir permet depuis le toit d'être en relation avec le grand large.

Les interventions sont posées comme des ready-made dans le site de la Belle de Mai. Elles préservent le charme brut de carcasse industrielle de la Friche et distillent ça et là des instants de poésie en investissant des lieux jusque là inhabités (le toit, les arbres, les cours ...)



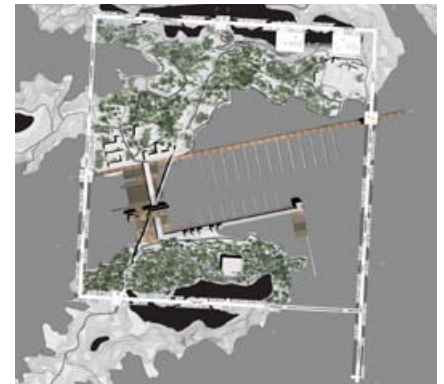
# remarqué

D. Antonini, A. Guin et J. Personnaz «*Utopia Architectonica*»



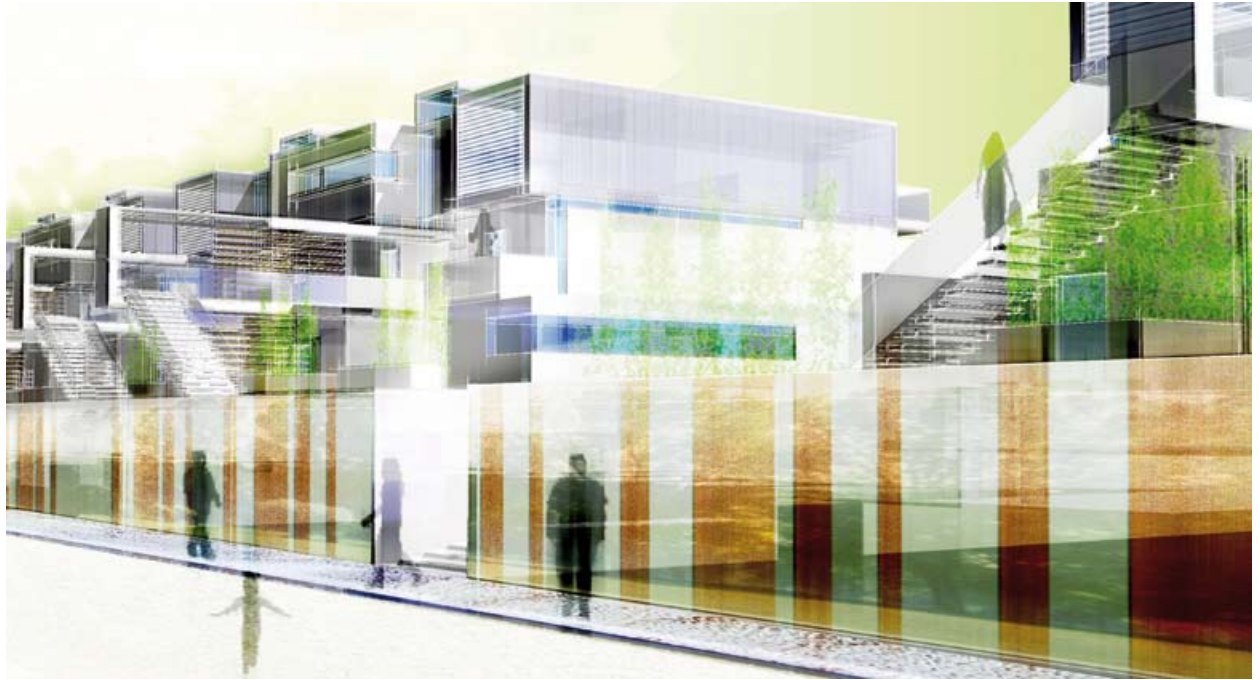
Utopia Architectonica est le rêve d'une cité idéale, une « utopie réaliste », une expérience qui nous renvoie aux architectes visionnaires (Nicolas Ledoux, Léonard de Vinci et Thomas Moore), au meilleur des mondes aussi pas l'aspect de ville réglée et autonome. On l'aura compris, entre ville idéale et expérience urbaine, ce projet sur les îles du Frioul touche des questions d'actualité : quel modèle urbain pour vivre ensemble ?

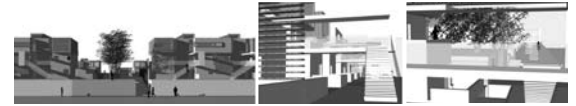
L'alternative proposée ici est une solution radicale et utopique dans son échelle et dans son aspect de ville-machine mais aussi dans l'idée que ce monde à part est habité par des habitants prototypes, des néo-marsillais, des « Friouliens », des hommes parfaits et non pas par des marseillais lambda... C'est dans ce modèle même de vie que réside l'utopie, cette vie ensemble, cette conscience écologique et cette densité. A contre-courant de l'habitat intermédiaire, ce projet dérange par son échelle et par son installation dans un site naturel d'une construction aux aspects de forteresse de béton. Mais n'est-ce pas là le but suprême d'une utopie, celui de dépasser les limites de l'« urbanisme correct », celui de transgresser les codes architecturaux, celui d'imaginer un monde meilleur, l'île de tous les possibles... ?



remarqué

**Audrey Marasse** «Habitat Pluriel»





Dans des régions où le foncier devient une denrée rare, où l'étalement urbain sauvage reste le maître mot, où l'idée de centralité, de ville et de sociabilité est reléguée au profit d'un territoire mité par des lotissements de maisons individuelles, Audrey Marrasse offre une alternative engagée et exemplaire. Une première échelle de son intervention permet de réécrire un territoire pour sortir d'un vocabulaire urbain pauvre, celui de la voie en cul de sac, du giratoire en raquette etc...La création d'une rue, le regroupement de logements en bande, l'apport d'équipements de proximité, la conservation d'une partie de paysage pour un parc urbain sont les premiers actes de résistance pour redonner du sens à une ville absente, limiter la fuite des actifs et réduire la consommation du territoire. La mise en place de logements intermédiaires complète ce dispositif urbain et confirme les qualités d'un modèle ayant désormais fait ses preuves dans de nombreux pays d'Europe.



Cette densification du bâti offre pour Roquebrune-sur-Argens une possibilité pour économiser le foncier dédié au développement urbain futur et présente un modèle d'habitat innovant qui rompt avec le lotissement consommateur d'espace pour retrouver les liens humains et urbains trop longtemps oubliés.

# participants...

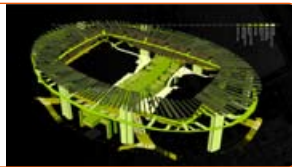


Yvana RHO «Case créole et développement urbain

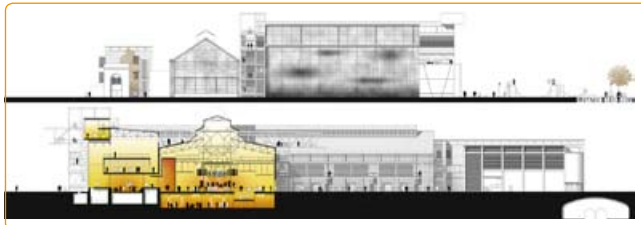
: quel avenir possible?>



Lionel Aillot «un musée du cinéma»



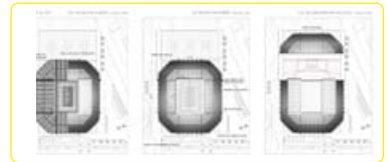
C.Kaiser «Des arènes à Marseille»



Pascal Rondini Gilli «Reconversion d'une friche industrielle en Pologne»



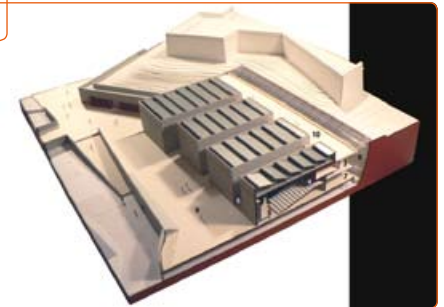
Christophe Pinéro «Résidence d'artistes à Dakar»



Olivia Stanciu «Les arènes de Marseille»



V.Perez et A.Istria «Les Baux de Provence»



Philippe Mantonti «Le cinéma du Fort Saint Nicolas»



Dan Renault «Dojo, centre international

Yoseikan Budo»



«Bâtiment à zéro énergie»

Kaan Coskum



A. Cogne et A. Rodriguez Munevar «La fabrique d'Art»



Emmanuel Marçon «Une île»



Didier Leguen «Reconquête d'un site industriel»

Konstantinos Papagiannis

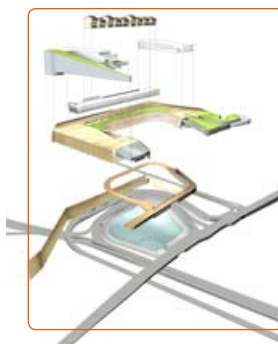


«Ecole d'architecture de Nicosie»

«établissement pénitentiaire pour mineurs»

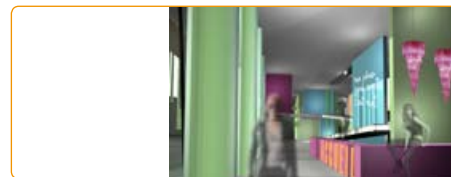


Malik Bouras



«Bassin de carénage»

Guillaume Pepin



Aude Bruel «Maison des adolescents à la Timone»



Céline Fiammante «Action urbaine»



Raluca Pascu «à la recherche de la terre sans mal»

«l'unité d'hébergement d'urgence de Marseille »



Géraud Guillerez

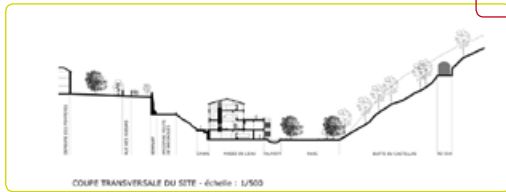
Mikaël Le Panse Jolly «Médiathèque HQE à Salon de Provence»



Prune de Lagausie



«habitabilité d'un bâtiment public par la foule»



Nicolas Coquillas «Un musée de l'eau à Barjol»



Jean Louis Calpe «Complexe populaire musical»

## le jury

**Jocelyn ZEITOUN**, Président du CAUE des Bouches du Rhône, Conseiller général

**André MALRAIT**, architecte Ville de Marseille, Adjoint au maire délégué à l'Urbanisme,  
Conseiller Communautaire, Conseiller Général

**Marc PONS**, architecte, Directeur des programmes à l' AREA PACA

**Jean Louis CHAMPSAUR**, architecte, Directeur du CAUE 13

**André JOLIVET**, architecte, Président de l'Ordre des Architectes PACA

**Vincent CASSAGAUD**, Architecte des Bâtiments de France, Toulon

**Michel COUARTOU**, Rédacteur en chef à l'Urbain

**José MORALES**, architecte, enseignant à l'Ecole d'Architecture de Marseille

**Jacques SBRIGLIO**, architecte, enseignant à l'Ecole d'Architecture de Marseille

**Xavier BABIKIAN**, architecte, Président du SA13

**Rémy MARCIANO**, architecte, enseignant à l'Ecole d'Architecture de Marseille, membre du Bureau du SA13,

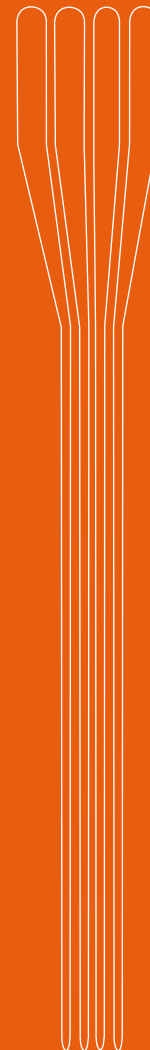
**Julien MONFORT**, architecte, membre du Bureau du SA13,

**PATRICK VERBAUWEN**, architecte, membre du Bureau du SA13

Nous remercions, les membres du jury, l'école Nationale Supérieure d'Architecture de Marseille, et son directeur Jean-Claude Groussard, les membres du bureau du Syndicat et plus particulièrement Sophie Deruaz et Rémy Marciano, le CAUE qui ont permis de réaliser ce document.

SA 13- Syndicat des Architectes des Bouches du Rhône, 130 avenue du Prado - 13008 Marseille

info@sa13.org // www.sa13.org // tél: 04 91 53 35 86 fax: 04 91 53 30 12



Les jeunes talents à l'honneur.

J'ai été très heureux que le Syndicat des Architectes des Bouches-du-Rhône sollicite notre aide pour organiser le prix des meilleurs diplômés de l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Marseille. Cette collaboration s'inscrit pleinement dans nos compétences.

Lieu de rencontre et d'échanges entre professionnels et élus, le CAUE a toujours été très proche des jeunes architectes.

Aussi, nous avons accueilli, avec beaucoup d'enthousiasme, cette initiative permettant de valoriser la créativité de ces jeunes talents.

En tant que partenaire mais aussi membre du jury, nous avons pu apprécier le dynamisme et la ferveur qui animent cette génération. D'ores et déjà conscients des problématiques actuelles, les jeunes diplômés comprennent bien que l'architecture doit donner lieu à un débat et accompagner une réflexion sur le devenir de nos villes.

Les projets récompensés reflètent cet engagement et déclinent des valeurs communes aux nôtres, celles de favoriser la diversité d'expression et d'œuvrer pour la plus grande qualité architecturale. Leurs visions prospectives et leur inventivité favorisent l'émergence d'un laboratoire d'idées permettant d'explorer des champs d'interventions futurs, d'interpeller les élus afin de penser à un urbanisme réglementaire de demain et de répondre ainsi aux attentes de notre société.

Notre volonté est aujourd'hui de renforcer les échanges entre les professionnels, les élus et l'Ecole d'Architecture afin d'œuvrer tous ensemble pour l'amélioration du cadre de vie et la valorisation des richesses de notre département.

Jocelyn Zeitoun  
Président du CAUE  
Conseiller général des Bouches du Rhône